

CONSEIL DE PROMOTION N°2 ENFIP TOULOUSE

Nous nous retrouvons pour ce deuxième conseil de promo à 1 semaine et demie d'évaluations « cruciales » pour les stagiaires et certains parmi nous regrettent que ce conseil ait lieu cet après-midi alors que des cours sont dispensés et sur lesquels nous serons « évalués ». Soit, on ne peut effectivement pas contenter tout le monde mais la CGT demande à ce que cet élément soit pris en compte pour les représentants des stagiaires.

Les élus CGT continuent d'indiquer que ces évaluations sont source de stress intense pour les stagiaires et sont perçues comme un « deuxième concours », après la réussite à un concours déjà extrêmement sélectif. D'autant qu'il reste encore un « oral individuel » que de nombreux collègues perçoivent comme un nouvel oral professionnel post concours...

Nous revendiquons également la fin du stage dit « probatoire ». Comment des chefs de service peuvent-ils nous « évaluer » sur une période de 3 mois ? Le stage doit permettre aux stagiaires de mettre en pratique les connaissances théoriques et les gestes métiers enseignés durant leur scolarité. Non de se sentir sous pression par une notation qui pourrait mettre un terme à leur parcours professionnel. Nous demandons également de nouveau le libre choix pour leur lieu de stage pratique : résidence administrative d'affectation ou résidence familiale.

La CGT Finances Publiques rappelle qu'elle revendique une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides et utiles pour toute la carrière et pour tous les publics. Elle est opposée à une formation initiale axée sur le premier métier. Elle est pour une formation initiale longue, de 12 mois complets avec mise en place d'une réelle alternance entre formation théorique et formation pratique accompagnée d'une prise en compte de la proximité des lieux de stage et des résidences familiales si besoin. Au même titre, la note dite de « suivi » ou de « présence » devrait être fournie par l'équipe enseignante ayant eu le stagiaire en formation et non par la direction qui ne peut constater la participation, ou non, d'un stagiaire lors de la formation.

Une scolarité hybride dite 4+1 pour les contrôleurs stagiaires de la promotion 2022/2023 a été mise en place. Ce dispositif se traduit par quatre journées maximum consacrées à des formations en présentiel et une journée à des travaux en autonomie, hors établissement. L'administration souhaite étendre ce dispositif dès la rentrée 2023 à la scolarité des inspecteurs stagiaires. Or, concernant les scolarités dans leur ensemble, les stagiaires se plaignent de leur densité et du passage rapide entre chaque matière sans avoir un réel temps d'assimilation. La CGT Finances Publiques continue de revendiquer la libération d'une journée complète par semaine pour faciliter les aller/retour vers le domicile familial et surtout pour permettre de reprendre les enseignements à tête reposée.

De plus, les stagiaires regrettent que le programme des épreuves ne soit pas arrêté à minima une semaine avant la date de l'UC et non quelques jours ce qui ne permet pas de réviser sereinement. Même si la direction s'attache à dire que ces évaluations ne devraient pas être source de stress, beaucoup de collègues vivent difficilement cette période et ont besoin d'un temps pour cela. Un réflexe peut-être scolaire mais quand on sait que la majorité des lauréats aux concours sont des externes...

Nous connaissons une scolarité dite « simplifiée » mais comment demander à de futurs inspecteurs « cadastre » de réaliser pendant leur stage « probatoire » tout ce que leur chef de service leur demandera alors que nous ne voyons plus qu'en 3 mois ce qui était vu auparavant en 12 mois ? Et dans ces 3 mois de formation en « bloc foncier », les inspecteurs stagiaires regrettent que tous les cours, notamment et surtout les cours techniques, s'enchaînent de manière beaucoup trop rapide, sans laisser le temps de les assimiler. De ce fait, les bases école des différentes applications utilisées sont absolument indispensables. Certains stagiaires demandent même à pouvoir y accéder les soirs et week-end afin de s'exercer davantage dessus. Étant affectés sur des postes du « foncier », ils regrettent donc la trop grande place prise par les formations

purement théoriques et peu pratiques sur les applications qu'ils utiliseront tous les jours en service. En parlant de pratique, si elle est absolument nécessaire dans la formation des stagiaires, elle devrait aussi être encadrée et garantir la sécurité et la santé des stagiaires. Quid du stagiaire qui aurait un accident lors d'une sortie par exemple ?

Concernant les stagiaires en publicité foncière, il ressort une grande satisfaction générale de la formation. Comme quoi, vous voyez nous sommes capables de reconnaître ce qui fonctionne aussi. Pouvoir travailler au quotidien sur la base école est particulièrement formateur et apprécié. La co-animation permet de rendre les cours interactifs et de bénéficier de l'expérience des enseignants. Cependant, certains stagiaires demandent là aussi à pouvoir accéder le soir et les week-end à la base école FIDJI pour organiser les révisions selon leurs contraintes personnelles.

L'ensemble des stagiaires demande à ce que les reformulations aient lieu avec un délai de plusieurs jours après le dernier cours afin de reprendre les enseignements vus et préparer des questions.

Nous sommes d'ailleurs étonnés d'apprendre qu'un élève se trouvant en incapacité de venir sur plusieurs jours de formation, se voit refusé catégoriquement la possibilité de suivre en distanciel. N'avons-nous rien appris de la crise sanitaire ? N'avons-nous plus les moyens matériels de le faire ?

Ceci nous permet de faire la transition avec la fameuse enquête sur l'attractivité de la DGFIP ! Comme cela a été indiqué à M. Girault lors de sa visite à l'ENFIP Toulouse, durant le « pot de l'amitié » (auquel nous avons été conviés même si nous aurions préféré avoir un entretien formel), l'attractivité de la DGFIP se joue aussi sur la capacité à proposer des affectations en adéquation avec les études suivies ou les nécessités familiales. De ce fait, nous nous retrouvons aujourd'hui avec des départs au sein de notre promotion...

Pour les lauréats des concours, la CGT Finances Publiques revendique que le choix du « Bloc Fonctionnel » se fasse en cours de scolarité. Il ne doit être en aucun cas conditionné par l'affectation.

Comment attirer également quand on nous dit que la DGFIP est l'administration « qui paye le mieux » mais que nous nous retrouvons avec une indemnité de stage qui ne couvre aucunement les frais des stagiaires et surtout le point d'indice qui est gelé depuis nombre d'années et qui occasionne une perte de pouvoir d'achat de plus de 20 % pour les agents de la fonction publique !

La CGT Finances Publiques est attachée au principe d'une formation initiale en établissement avec compensation intégrale des frais engagés par les stagiaires. L'accompagnement social des stagiaires doit être à la hauteur de l'éloignement géographique des résidences familiales des stagiaires.

Dans le contexte d'inflation galopante, la CGT réaffirme les revendications salariales suivantes :

- ➔ La revalorisation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix depuis le 1er janvier 2000 ;
- ➔ Le rattrapage de la perte cumulée de valeur du point d'indice dans le cadre d'un plan pluriannuel et son indexation sur un nouvel outil de référence qui prenne en compte les dépenses effectives des salariés et l'évolution réelle du coût de la vie ;
- ➔ L'augmentation significative de l'indemnité de stage pour tous les stagiaires.

Enfin, comment ne pas faire le lien avec l'actualité sur nos retraites ! Depuis janvier, les manifestations et grèves se sont multipliées contre cette réforme des retraites injuste et inutile qui nous impactera tous, à plus ou moins long terme. La CGT Finances Publiques continue d'appeler à la mobilisation, soutenue par une très grande majorité de la population, contre cette réforme qui cassera nos droits à une retraite digne. Comment encore vouloir « attirer » avec ça ?!

Nous terminerons donc cette déclaration en rappelant simplement que même si le conseil de promo n'est pas forcément le lieu le plus adapté pour toutes ces revendications, nous le concevons, nous ne pouvons passer à côté de ces sujets brûlants d'actualité qui vont tous nous impacter fortement dans moins de 6 mois et pour le reste de notre carrière.

